



NUTRITION ANIMALE

STIMUL'Z TOPAZ

ALIMENT MINÉRAL STIMULATEUR DE DIGESTION
ENRICHÉ EN PHOSPHORE – SÉLÉNIUM – ZINC – IODE – CUIVRE

SPÉCIALITÉS NUTRITIONNELLES & DIÉTÉTIQUES



OBJECTIFS

- **Stimul'Z TOPAZ** améliore l'efficacité alimentaire de la ration et l'état sanitaire de l'animal.
- Le principe **actif DMB** stimule le fonctionnement de la microflore ruminale et intestinale, et active les enzymes digestives.



UTILISATION

- **Stimul'Z TOPAZ** se présente sous forme de semoulette sans poussière et s'utilise à l'auge ou en mélangeuse.
- En mélange avec la ration à raison de 1,6 % de la matière sèche ingérée par jour.
- **Aliment strictement réservé aux espèces indiquées.**
- **Stimul'Z TOPAZ** est utilisable en agriculture biologique.

STIMUL'Z TOPAZ



Les résultats avec l'actif DMB :

Valorisation de la ration :

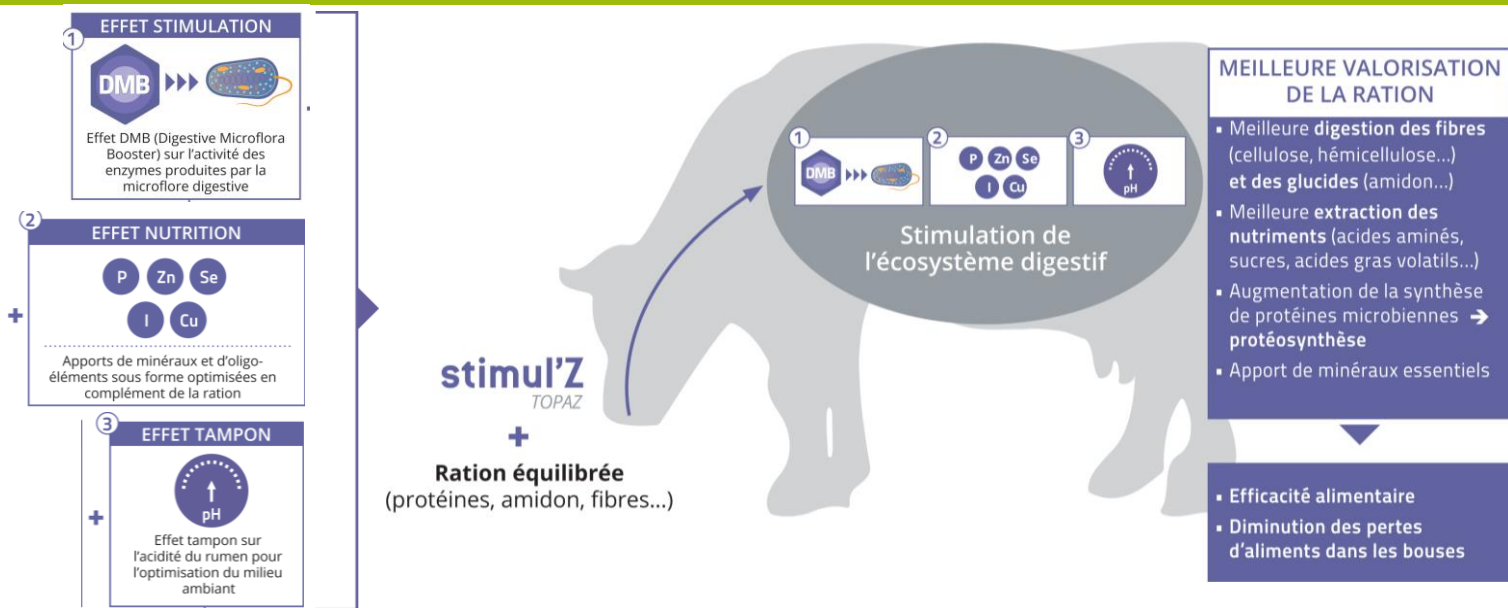
Une augmentation de 9% de la production d'énergie par la stimulation des enzymes digestives
+ 7 % de rendement en Protéines
Amplification de 80 % de l'effet tampon intra ruminal

Source : AgroParis Tech - Grignon

Amélioration de la fertilité du troupeau et de l'état sanitaire :

Réduction de 11 jours de l'IVV (Intervalle vêlage – vêlage)
Diminution de 23 % du nombre de cellules leucocytaires

Source : enquête menée par OLMIX auprès d'utilisateurs



COMPOSITION & CONTITUANTS ANALYTIQUES

Oligo-éléments et minéraux de l'actif DMB (Cu, Zn, Mn, S...), Carbonate de calcium, phosphate monocalcique, chlorure de sodium, oxyde de magnésium, mélasse de canne à sucre, sulfate de sodium

Constituants analytiques

Phosphore	2,2 %
Calcium	28 %
Magnésium	2,7 %
Sodium	3,5 %
Zinc (forme oxyde)	1 000 mg/kg
Manganèse (oxyde manganoux)	80 mg/kg
Manganèse (sulfate manganoux monohydraté)	20 mg/kg
Cuivre (sulfate cuivrique pentahydraté)	500 mg/kg
Iode	100 mg/kg
Sélénium minéral (sélénite)	13 mg/kg
Sélénium organique (sélénométhionine)	12 mg/kg



Conditionnement :

Sac de 25 kg (palette de 1 250 kg)
Big bag de 600 kg

MODE D'EMPLOI

- Bovins lait 150 à 350 g/jour
- Bovins viande 120 à 190 g/jour
- Aliment strictement réservé aux espèces indiquées**